

CHARGÉ OU CHARGÉE DE PROPRETÉ DES LOCAUX

Le chargé ou la chargée d'accueil représente l'image de la collectivité et de l'établissement auprès des usagers. Il accueille, renseigne, oriente le public vers les services ou les professionnels concernés.

Il identifie et qualifie la demande sociale. Le chargé ou la chargée d'accueil et de surveillance du patrimoine veille aux œuvres, accueille le public, s'assure du respect des règles de sécurité par le public. Il effectue la manutention des objets et participe à la gestion des collections.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Nettoyage des locaux administratifs, techniques ou spécialisés
- Tri et évacuation des déchets courants
- Contrôle de l'état de propreté des locaux
- Entretien courant et rangement du matériel utilisé
- Contrôle de l'approvisionnement en matériel et produits
- Lavage, repassage et petit entretien de linge, de vêtement
- Déneigement

CONDITIONS D'EXERCICE DU MÉTIER

Les chargés et chargées de propreté des locaux représentaient 205 000 agents au 31 décembre 2012, soit 11 % de l'ensemble des agents territoriaux. Ce métier occupe le premier rang dans les effectifs de la fonction publique territoriale. Ces agents travaillent principalement dans les communes, les départements et les régions.

Le chargé ou la chargée de propreté des locaux travaille seul ou en équipe, il est amené à intervenir sur un ou plusieurs sites pendant les horaires d'ouverture des services publics ou en horaires décalés. Son métier le conduit à être en relation très fréquente avec les agents des autres services et avec des publics très divers (crèches, écoles, collèges et lycées, musées, piscines, médiathèques...).

Les chargés et chargées de propreté des locaux peuvent évoluer vers des activités plus spécialisées (lingerie, logistique), vers des fonctions d'encadrement d'équipe, vers des fonctions de petite maintenance, vers le métier de coordonnateur ou coordinatrice d'entretien des locaux.

ACCÈS

- > Formation initiale dans les domaines de la maintenance et de l'hygiène des locaux
- > Concours d'accès de la filière technique, catégorie C, cadres d'emplois des adjoints et adjointes techniques territoriaux et des adjoints et adjointes techniques territoriaux des établissements d'enseignement

ÉVOLUTIONS DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Les facteurs d'évolution de l'environnement professionnel portent principalement sur :

- une mutualisation de la demande de nettoyage, du fait de l'intercommunalité ;
- une modification des modes de gestion ;
- les risques chimiques liés à l'usage des produits d'entretien ;
- la mécanisation et l'automatisation des machines employées ;
- la complexification des tâches et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les comptes rendus d'activités.

Le métier évolue fortement du fait de la mécanisation des tâches, de la réglementation sur l'hygiène, la santé et la sécurité relative aux protocoles d'entretien et à l'utilisation des produits de nettoyage, de la plus grande sensibilisation des collectivités aux démarches de prévention impliquant le développement de formations « gestes et postures ». Les démarches de développement durable impactent également les pratiques des agents sur les aspects de protection de l'environnement liés aux activités de nettoyage des locaux.

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Bien que les effectifs territoriaux de ce métier aient subi une très légère érosion entre 2006 et 2012, les recrutements sur ces métiers restent constants en raison du renouvellement générationnel des personnels.

• SCÉNARIO 1

Les collectivités continuent de privilégier des modes de gestion en régie et poursuivent le recrutement des chargés et chargées de propreté des locaux. Elles demandent simultanément davantage de qualification et de polyvalence pour permettre aux agents une évolution de leur parcours professionnel et des mobilités internes à la collectivité. Elles tendent à rechercher des profils plus spécialisés en fonction de la nature des tâches ou des lieux d'intervention. Les aspects de relation avec les usagers prennent, à ce titre, plus d'importance dans la professionnalisation des agents.

• SCÉNARIO 2

Les contraintes financières, la recomposition des champs de compétences, les dynamiques de mutualisation des services amènent les collectivités à externaliser progressivement la propreté des locaux, domaine fortement exposé à la concurrence du secteur privé. Elles tendent à limiter les recrutements et pourvoient aux départs en retraite sur des lieux d'intervention ou sur des activités plus spécifiques : crèches, écoles...

REPÈRES STATISTIQUES

Source : Enquête nationale métiers / CNFPT 2013

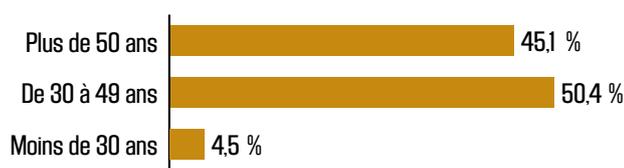
• EFFECTIFS AU 31/12/2012

205 200 agents

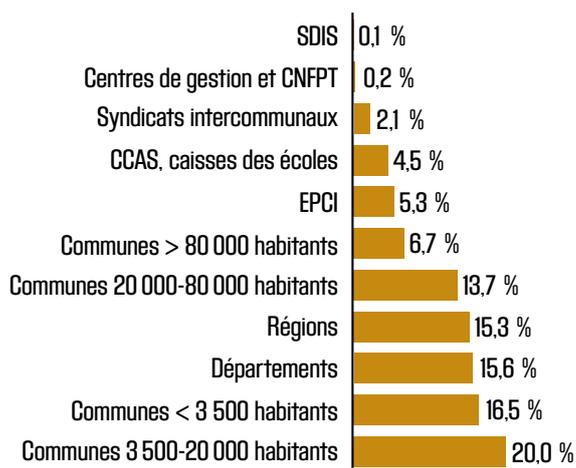
29,3 % d'agents à temps non complet

77,2 % de femmes

• STRUCTURE DES ÂGES



• RÉPARTITION PAR TYPES D'EMPLOYEURS



• STATUT

97,4 % d'agents de catégorie C

76,6 % d'agents titulaires

18,6 % d'agents non titulaires

4,8 % d'emplois aidés

• ÂGE

Âge moyen des agents occupant ce métier : **48 ans**

Part des plus de 55 ans : **24,4 %**

• PRINCIPAUX SERVICES D'AFFECTATION

	Effectifs	%
Affaires scolaires et périscolaires	90 600	44,1
Bâtiment et patrimoine bâti	47 100	23
Petite enfance	8 900	4,3
Polyvalents	8 300	4,1
Social	7 000	3,4
Propreté, collecte et gestion des déchets	6 100	3
Restauration collective	4 900	2,4
Autres services	32 300	15,7